



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0292

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation des 27èmes Entretiens Jacques Cartier en 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Galliano

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

**Conseil de communauté du 15 septembre 2014****Délibération n° 2014-0292**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation des 27èmes Entretiens Jacques Cartier en 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'université de Lyon est née, en 2011, de la fusion entre la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et la Fondation Rhône-Alpes futur. Son siège est basé à Lyon.

La Fondation pour l'Université de Lyon a pour but de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation technologique et de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint Etienne. Par ailleurs, son champ d'action lui permet le développement, sur tout le territoire, d'une fonction abritante de fondations financées par des industries et des particuliers.

C'est à ce titre que la Fondation pour l'université de Lyon abrite dorénavant le fonds Jacques Cartier, dont l'objectif est de renforcer le dynamisme existant en matière de coopération scientifique, technique et culturelle entre le Québec, le Canada et l'Europe ainsi que de favoriser les synergies et de contribuer au développement de la recherche dans les domaines économique, financier, scientifique, environnemental, social et culturel. Ce fonds, créé en 1991, permet de soutenir les partenaires d'un travail de recherche de haut niveau par la promotion d'échanges intégrant des thèmes d'intérêt commun.

Parmi les différentes activités du fonds, celui-ci organise, chaque année, les Entretiens Jacques Cartier, ensemble de colloques et rencontres scientifiques bilatérales Rhône-Alpes - Québec. La Fondation pour l'Université de Lyon sollicite le soutien de la Communauté urbaine de Lyon pour l'organisation de l'édition 2014 des Entretiens Jacques Cartier, en complément de la contribution financière de la Ville de Lyon.

**a) - Objectifs**

Les Entretiens Jacques Cartier se déroulent 2 années de suite à Lyon et la 3ème année à Montréal. Cette manifestation favorise les échanges et développe des coopérations de haut niveau entre les institutions universitaires et les organismes de recherche de France, du Canada et du Québec. Elle propose, chaque année, près de 25 colloques attirant ainsi de nombreuses personnalités et près de 600 conférenciers du monde entier.

Les Entretiens Jacques Cartier figurent comme un forum important de la francophonie et un espace de rencontre et de partage s'ouvrant progressivement à l'international.

Cette manifestation participe pleinement des objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement économique, universitaire et de recherche et contribue au rayonnement international de l'agglomération. Elle participe à l'attractivité du territoire et renforce la politique conduite en matière d'accueil de grands évènements.

Le soutien de la Communauté urbaine à la Fondation pour l'université de Lyon a pour objectif d'accompagner le positionnement des Entretiens Jacques Cartier comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon et son agglomération, le Canada et le Québec. Les Entretiens Jacques Cartier renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre la Communauté urbaine et celle de Montréal à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues canadiens à cette occasion.

#### **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan**

Par délibération n° 2013-3975 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de 20 000 €, au profit de la fondation pour l'université, dans le cadre de l'organisation des 26èmes Entretiens Jacques Cartier.

L'édition 2013 qui s'est déroulée à Lyon, du 22 au 29 novembre 2013, a donné lieu à 23 colloques de haut niveau et a attiré 2 418 participants, dont 587 conférenciers de 25 pays, 106 universités et grandes écoles, 54 entreprises. La Communauté urbaine, conjointement avec la Communauté métropolitaine de Montréal, y a organisé un colloque sur les villes intelligentes qui a rassemblé plus de 130 personnes.

La mobilisation croissante des intervenants et la qualité des thèmes de société abordés dans les colloques se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de l'agglomération et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois dans des secteurs tels que l'innovation, les biotechnologies ou les loisirs numériques.

#### **c) - Programme d'actions 2014 et plan de financement prévisionnel**

La 27ème édition des Entretiens Jacques Cartier se déroulera à Montréal du 2 au 10 octobre 2014. Ce sera l'occasion, pour de nombreuses personnalités de Rhône-Alpes et d'Europe, de se réunir autour de 25 colloques scientifiques, animés par des chercheurs reconnus sur des sujets d'actualité qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Les Entretiens Jacques Cartier 2014 permettront de renforcer le partenariat entre les communautés métropolitaines de Lyon et de Montréal, les Villes de Lyon et Montréal, ainsi qu'avec l'agglomération de Saint-Etienne (délégations d'élus et de représentants du monde économique, culturel et universitaire renforçant et dynamisant ainsi les coopérations déjà existantes).

Comme en 2013, la Communauté urbaine valorisera son expérience et ses stratégies et les confrontera aux pratiques montréalaises à travers une communication spécifique. A cette fin, plusieurs colloques seront organisés conjointement par la Communauté urbaine, la Ville de Lyon et Montréal, notamment le colloque "Villes intelligentes", celui relatif aux "métropoles et patrimoine institutionnel" ou encore le colloque dédié à la thématique "Transports et mobilité", en lien avec le SYTRAL et la société Kéolis. A cette occasion, un déplacement Ville de Lyon et Communauté urbaine de Lyon à Montréal sera organisé pour exposer et comparer les politiques et stratégies lyonnaises dans ces domaines.

#### **Budget prévisionnel pour l'édition 2014 des Entretiens Jacques Cartier**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
- électricité	1 300	- Etat	50 000
- fournitures administratives	2 500	- Conseil général du Rhône	15 000
- loyers	22 000	- Ville de Lyon	22 000
- assurances	2 000	- Communauté urbaine de Lyon	20 000
- location matériel bureau	3 200	- contribution du Centre Jacques Cartier (cotisations/adhésions)	233 600
- organisation des conseils scientifiques	25 000	- Fondation québécoise	150 000

- honoraires	9 000	Institut national d'études démographiques (INED)	10 000
- frais postaux et télécommunication	7 250		
- charges de personnel	113 350		
- autres frais	3 000		
- frais de déplacement des conférenciers	220 000		
- frais d'hébergement	30 000		
- communication	40 000		
- divers	11 000		
- site Internet	11 000		
<b>TOTAL</b>	<b>500 600</b>		

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon, dans le cadre de la préparation et de l'organisation des 27èmes Entretiens Jacques Cartier, en 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon, pour la préparation et l'organisation des 27èmes Entretiens Jacques Cartier en 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** de la dépense de fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O2517.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.**